

Zeitschrift: Monuments vaudois
Herausgeber: Association Edimento - pour le patrimoine
Band: 9 (2019)

Artikel: "Un tout homogène" : les transformations et restaurations de l'Ancienne Académie, de la cure des professeurs et de la maison Curtat à la Cité
Autor: Curchod, Guillaume
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1053318>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Un tout homogène »

Les transformations et restaurations de l’Ancienne Académie,
de la cure des professeurs et de la maison Curtat à la Cité

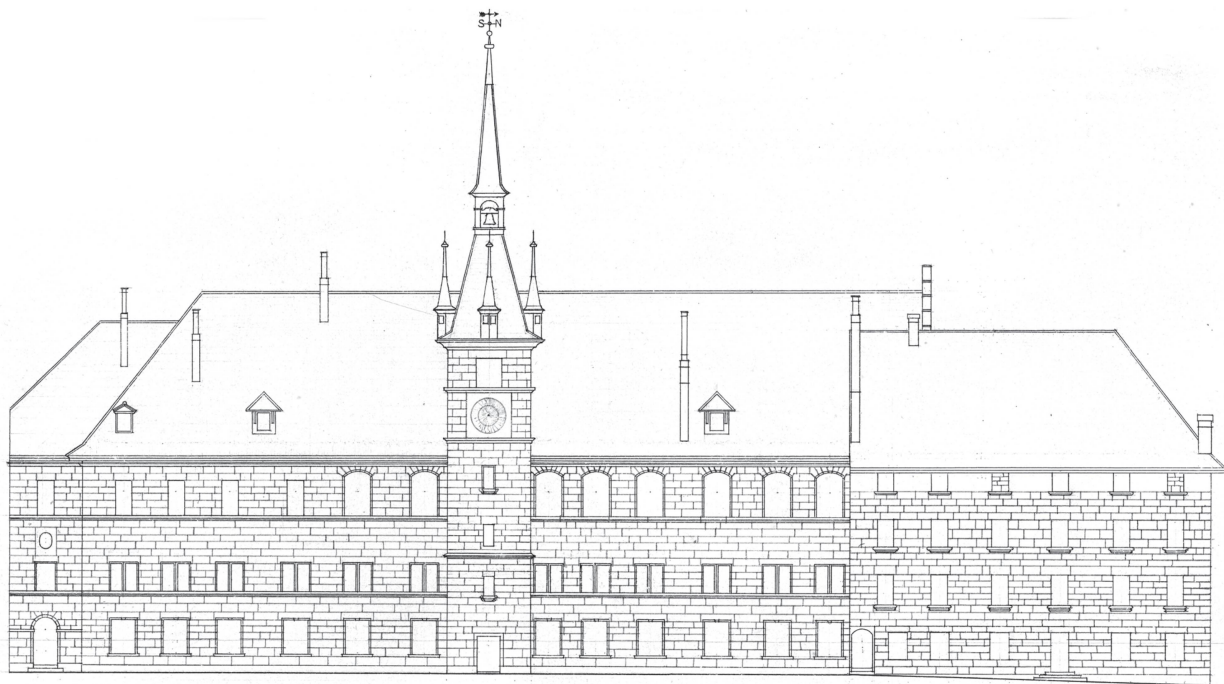
Guillaume Curchod

Sur la colline de la Cité, au nord-ouest de la Cathédrale de Lausanne, se dressent trois bâtiments contigus formant un maillon caractéristique de la vieille ville : l’Ancienne Académie, la cure des professeurs et la maison Curtat. Ces édifices, qui accueillent aujourd’hui le Gymnase de la Cité, sont harmonieusement raccordés entre eux et présentent une physionomie unifiée. Tel n’a pas toujours été le cas. L’inventaire des plans du fonds SB 285 du Service des bâtiments de l’État de Vaud (actuelle DGIP) en vue de leur dépôt aux Archives cantonales vaudoises, ainsi que le dépouillement des Bulletins du Grand Conseil, a permis de mesurer l’ampleur des travaux entrepris par le Canton sur ces bâtiments dont l’affectation et l’agencement ont évolué au cours des siècles. Les plans dont nous disposons couvrent principalement le premier tiers du XX^e siècle, soit la période d’activité de l’architecte cantonal Eugène Bron à la tête du Service des bâtiments de l’État (1906-1936)¹. Au sein de ce corpus composé de séries fragmentaires, on identifie deux phases de travaux principales. Il y a tout d’abord entre 1904 et 1909 des projets de restauration, de réaménagement et d’extension de l’Ancienne Académie dans le but d’y accueillir les Gymnases classique et scientifique, en plus des Facultés de droit, de théologie et des lettres. En 1910, on prévoit plutôt de loger ces Facultés dans le Tribunal fédéral de Montbenon mis à disposition par la Commune de Lausanne, ce qui signe l’abandon des travaux prévus à l’Ancienne Académie². Il faudra attendre les années 1920 pour que débutent les grandes campagnes de transformation, rénovation et restauration à la cure des professeurs (1921-1923), à l’Ancienne Académie

(1922-1927) et enfin à la maison Curtat (1931-1933). Ces travaux de grande ampleur, touchant autant aux aménagements intérieurs qu’aux façades, définissent la physionomie actuelle des bâtiments et le rapport qu’ils entretiennent entre eux. Ils constituent un cas d’étude intéressant en matière de restauration des années 1920-1930, période moins étudiée par la recherche, car antérieure à la publication de la Charte d’Athènes (1931), la première à définir les bonnes pratiques d’intervention. En considérant les plans comme matériau principal de l’analyse, il s’agira de saisir les enjeux posés par les travaux entrepris au cours de cette période : les choix stylistiques, ainsi que les intentions et les valeurs guidant les transformations et restaurations. Les rapports de commission du Grand Conseil et les quelques articles de presse commentant les travaux offriront un regard supplémentaire sur la compréhension du concept de restauration à cette époque.

LE SITE DE L’ACADÉMIE, SIÈGE DE LA CITÉ ESTUDIANTINE

Afin d’appréhender au mieux les travaux projetés et réalisés au XX^e siècle, il est nécessaire de rappeler l’origine et la forme des bâtiments édifiés sur le site de l’Académie et d’en retracer brièvement l’historique jusque dans les années 1900.



1a Relevé des façades sur cour de l'ancienne Académie, probablement de Charles-François Bonjour, 1905 (ACV, SB 285/132.8984/1).

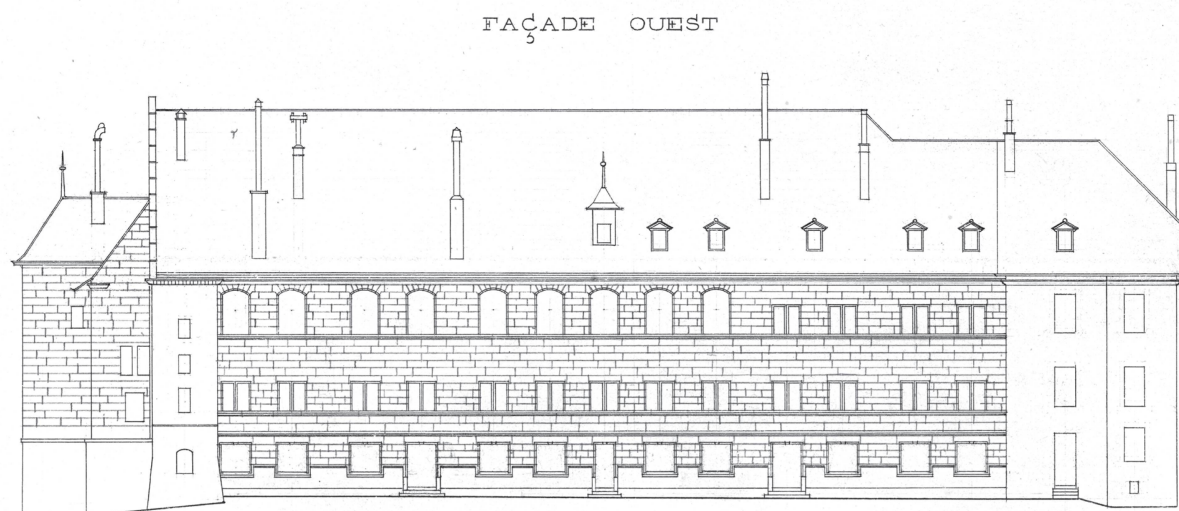
LE BÂTIMENT DE L'ACADÉMIE³

En 1537, LL.EE. fondent la *schola lausannensis*, conçue comme école de théologie⁴. Elle ne devient Académie – *schola publica* – que douze ans plus tard, faisant de la Cité un lieu d'étude important et de résidence des professeurs. Durant les années suivant la fondation de l'Académie, les cours sont dispensés dans d'anciennes maisons situées sur l'emplacement du bâtiment actuel. En 1579, LL.EE. commandent la construction d'un bâtiment neuf le long de l'enceinte occidentale de la Cité-Dessus. Le chantier est exécuté par le tailleur de pierre et maître d'œuvre de LL.EE. Antoine Vallon, probablement d'après des plans d'architectes bernois. Le nouvel édifice est composé de deux corps articulés, disposés l'un dans l'axe nord-sud (le corps principal), parallèlement à l'enceinte de la Cité qu'il remplace, et l'autre dans l'axe est-ouest (l'aile septentrionale). À l'origine, le bâtiment était rythmé par quatre tours: deux tours d'escaliers, l'une à l'est (la tour d'escaliers principale avec son clocher élancé) et l'autre au nord, une tour d'enceinte au sud-ouest (*Frickthurm*, reconstituée en 1927) et une dernière tour lui faisant pendant à l'angle nord-ouest (disparue). Le corps principal compte un rez-de-chaussée et deux étages de hauteur inégale. À l'origine, les façades orientale et occidentale étaient vraisemblablement ajourées de fenêtres de type similaire, à meneau et à encadrement sobrement mouluré. Le corps principal est clos par des pignons à redents d'inspiration germanique, dont celui du nord est d'origine, mais restauré, et celui du sud une reconstitution. Il est couvert d'un toit à deux pans

particulièrement pentu et imposant. L'aile septentrionale, conçue comme demeure du Principal, n'est adjointe qu'en 1585. À la différence du corps principal, elle est dépourvue de pignon et dispose d'un toit en croupe. À l'origine, elle se distinguait en outre par ses baies rectangulaires plus modestes.

Au cours de son existence, le bâtiment de l'Académie connaît un nombre important de transformations censées répondre aux besoins en constante évolution des différentes entités qui l'occupent. En 1626-1627, le bailli Marquard Zehender fait édifier l'auditoire de théologie au sud du corps principal contre la *Frickthurm*. En 1739, le sommet de cette tour est démolì, ce qui entraîne la suppression du pignon à redents. Celui-ci est rétabli une première fois en 1791. En 1818, la majorité des fenêtres du deuxième étage des façades orientale et occidentale sont agrandies et transformées (arc surbaissés) afin de donner plus de jour au local des collections d'histoire naturelle. En 1825, de nouvelles constructions de faible ampleur à l'angle sud provoquent à nouveau la suppression du pignon à redents.

En 1890, l'Académie est élevée au rang d'Université, ce qui n'a pas d'incidence directe sur le bâtiment, qui porte alors les marques de multiples transformations lui donnant un aspect asymétrique et disparate. Ce changement de statut entraînera en revanche la construction du Palais de Rumine juste en dessous de l'Académie en 1896-1906.



1b Relevé de la façade ouest de l'ancienne Académie, probablement de Charles-François Bonjour, 1905 (ACV, SB 285/132.8984/1).

LA CURE DES PROFESSEURS⁵

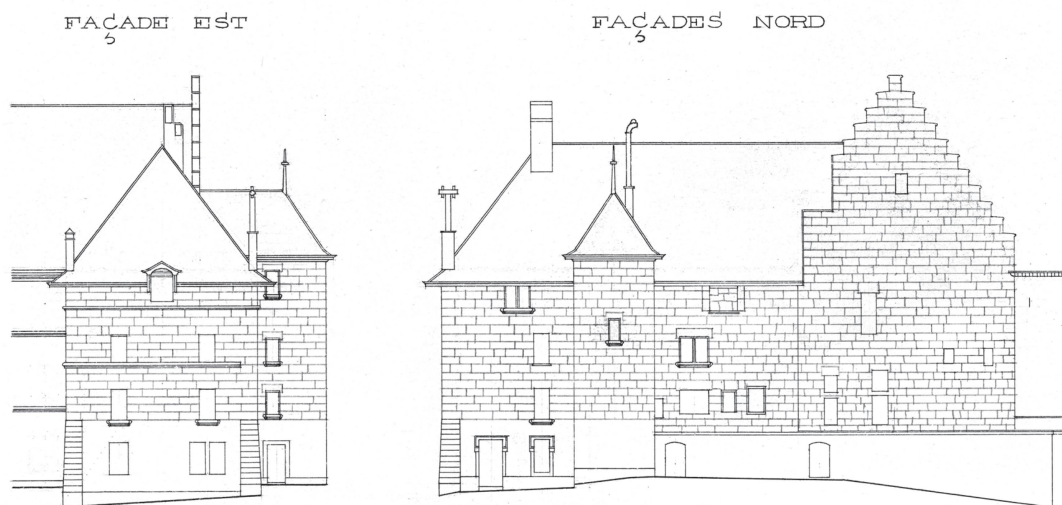
Au sud de l'Ancienne Académie s'élève un bâtiment dont l'origine remonte aux XIII^e-XIV^e siècles et qui constitue alors l'une des plus importantes maisons capitulaires de la Cité-Dessus. Elle est réédifiée au début du XV^e siècle par le chanoine Jacques Tissot qui en fait don au Chapitre en 1434. Dès lors, elle est occupée par plusieurs chanoines jusqu'à la Réforme. En 1582, la *Frickthurm* vient s'appuyer contre le bâtiment, suivie en 1626 des auditoires de théologie. Aux XVI^e et XVII^e siècles, elle sert probablement de cure au professeur d'hébreu ou de grec, puis de théologie. De 1733 à 1735, l'architecte Guillaume Delagrangé rénove entièrement le bâtiment et le dote d'une nouvelle façade orientale. Il est à nouveau rénové en 1789 avant de passer en mains du jeune État de Vaud qui l'affecte de 1842 à 1896 à l'École normale des instituteurs⁶. Le bâtiment est par la suite intégré à l'Université.

L'édifice est composé de plusieurs parties construites à différentes époques, ce qui confère un aspect irrégulier à son plan, en particulier du côté ouest où la façade suit le tracé de l'ancien mur d'enceinte. À l'extrémité sud-ouest se dresse la tour des Séminaires en brique rouge, datant du XV^e siècle. Le bâtiment compte deux corps principaux de hauteurs différentes recouverts chacun d'un toit à deux pans. La façade sur rue, rénovée et reconfigurée au XVIII^e siècle, est généreusement ajourée de fenêtres rectangulaires simples et de petites baies en arc surbaissé au deuxième étage.

LA MAISON CURTAT⁷

À l'emplacement des jardins de l'ancienne maison capitulaire se dresse une grande maison édifiée en 1772 par Samuel Curtat, le maisonneur de la ville. Son implantation à proximité de la tour nord de la Cathédrale force son propriétaire (et probable auteur des plans) à marquer un angle rond au sol afin de ne pas entraver la circulation. En 1781, la maison est vendue au pasteur David Levade qui fait édifier l'année suivante le pavillon éponyme au-dessus des Escaliers du Marché. Au cours du XIX^e siècle, la maison passe en mains de la famille Chavannes.

Son architecture est caractérisée par une allure plus rustique que les bâtiments de la même époque édifiés aux alentours, comme la maison Leresche. De proportions trapues, la maison est ajourée régulièrement de fenêtres rectangulaires et sommée d'un toit imposant – à croupe au sud et à demi-croupe au nord – relevé par des coyaux. Le péristyle arrondi dressé contre la façade sud, ainsi que les chaînes d'angle, lui confèrent une touche d'architecture savante.



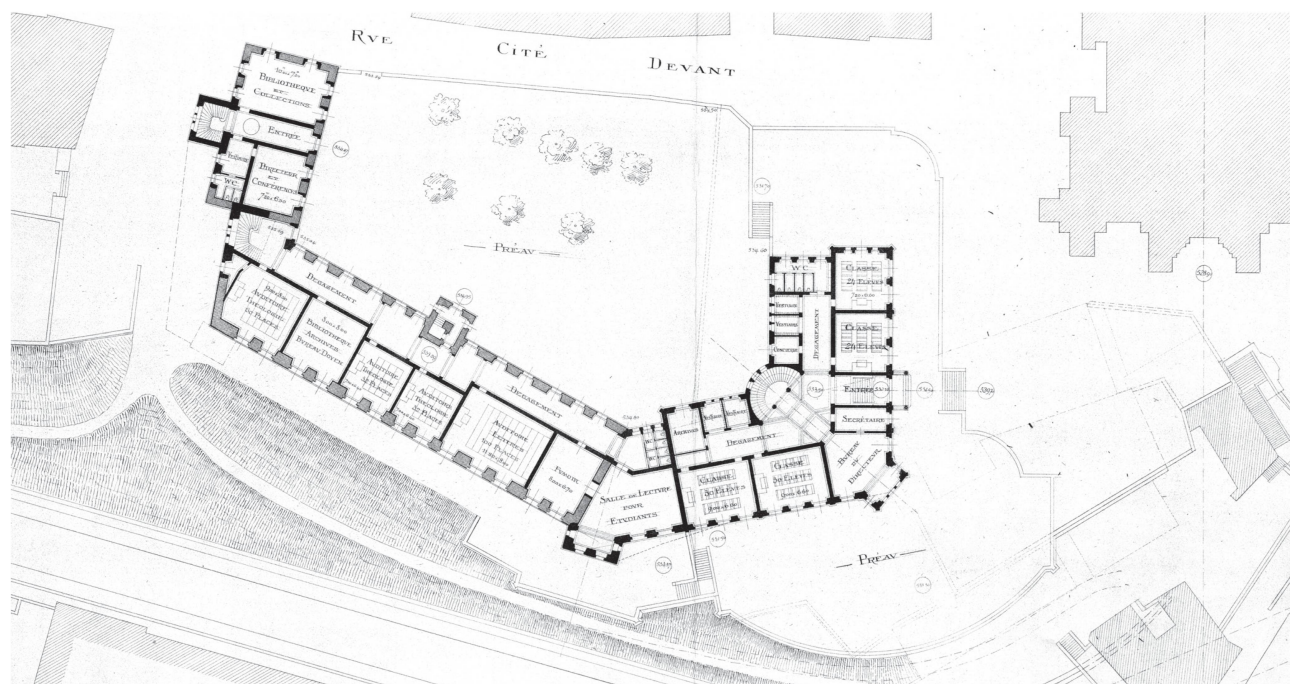
1c Relevé des façades est et nord de l'ancienne Académie, probablement de Charles-François Bonjour, 1905 (ACV, SB 285/132.8984/1).

LES PROJETS DE RESTAURATION ET D'EXTENSION DE L'ANCIENNE ACADÉMIE (1904-1909)

En 1904, l'architecte cantonal Jules Simon prévoit d'installer l'École d'ingénieurs dans l'Ancienne Académie en la complétant d'une annexe dont la construction serait confiée à l'architecte Charles-François Bonjour (1870-1961)⁸. En vue de ces transformations, qui prévoyaient probablement une rénovation complète, il charge l'architecte du relevé des façades. Dans un rapport de l'architecte cantonal du 23 novembre 1904, on apprend que Bonjour remet des relevés des plans pour les trois étages ainsi qu'une coupe à l'échelle 1:100. On prévoit de les compléter par des relevés de façades à l'échelle 1:200, qui sont vraisemblablement les trois élévations datées de mai 1905 dans le dossier de plans (fig. 1a-c). Celles-ci sont particulièrement précieuses, car elles montrent l'édifice avant les transformations et restaurations du XX^e siècle. Sur les façades est et ouest du corps principal, on observe tout d'abord la disparité des percements du deuxième étage due à l'intervention de 1818. Alors que les quatre fenêtres méridionales sont rectangulaires et étroites, les autres sont amples (voire disproportionnées) et en arc surbaissé. On constate également que l'auditoire au sud est dépourvu de pignon à redents et amputé de la *Frickthurm*. La toiture, présentant une demi-croupe au sud en raison de transformations

successives, est en outre caractérisée par la disposition irrégulière des cheminées et lucarnes qui la ponctuent. Quant à la façade nord qui a conservé son pignon à redents, elle affiche des percements particulièrement hétérogènes disposés de manière désordonnée.

À la fin du mandat de Jules Simon, l'idée d'installer l'École d'ingénieurs dans l'Ancienne Académie est abandonnée. En 1906, Eugène Bron lui succède et reprend à son compte le projet de restauration et d'extension de l'Ancienne Académie pour y installer le Gymnase classique (qui s'y trouve déjà) et le Gymnase scientifique, en plus de l'Université trop à l'étroit dans ses locaux. En 1908, on déplore «l'état désastreux du bâtiment de l'ancienne Académie» et ses installations «primitives» et «déplorables»⁹ rendant urgentes et nécessaires «les grandes réparations du bâtiment bernois et la construction de l'aile qui s'élèvera au midi de la cour»¹⁰. Le projet d'extension envisagé par le Service des bâtiments impliquerait la destruction des immeubles situés au sud de l'Ancienne Académie: la cure des professeurs, la maison Curtat et la maison Leresche, ce qui suscite l'inquiétude de l'Association du Vieux-Lausanne, qui adresse une requête au Conseil d'État afin de préserver les abords des monuments anciens¹¹. Cette requête a pour but de conserver «intégralement tout ce qui subsiste encore», mais favorise dans les faits les bâtiments médiévaux – «le trésor architectural du Moyen-Âge de Lausanne» – considérés comme très pittoresques. Concernant l'architecture de l'annexe projetée, le peintre Charles Vuillemet



2 *Projet de construction d'un Gymnase scientifique et de transformation des bâtiments de l'Académie, plan du rez-de-chaussée, 1908 (ACV, SB 285/132.8984/2).*

et le journaliste André Bonnard, tous deux membres de l'Association du Vieux-Lausanne, prônent

des décrochements, des différences des niveaux dans la toiture, des détails pittoresques à échelle réduite, et des irrégularités [qui] pourraient en agrémenter et en assouplir les lignes et les animer. [...] Une architecture qui rappellerait la juxtaposition des maisons privées, d'un caractère modeste, tels qu'ils s'en trouvaient dans le voisinage de tels édifices, au lieu de représenter une masse lourde¹².

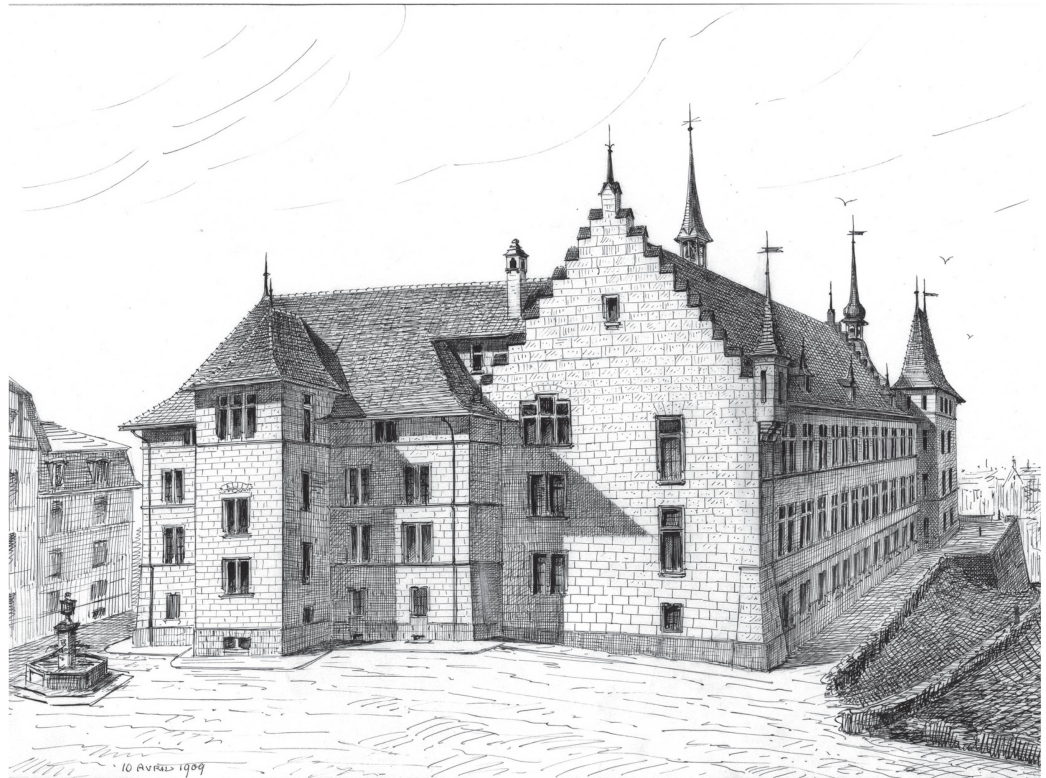
D'autres membres souhaitent au contraire que l'Ancienne Académie serve de modèle en tant qu'édifice Renaissance (non pas médiéval) et que l'annexe soit raccordée harmonieusement avec le corps principal¹³.

Ces deux souhaits contradictoires semblent avoir trouvé un écho dans le projet proposé par le Service des bâtiments, dont on conserve un plan du rez-de-chaussée daté du 28 mars 1908 (fig. 2) et un dessin du 10 avril 1909 (fig. 3), qui traduit probablement en vue perspective le plan de l'année précédente. L'annexe prévue est adossée contre les auditoires de 1626 et conçue en retour afin de former un grand préau central. Son plan symétrique composé de deux ailes obliques, plus large que l'Ancienne Académie, est aligné sur le mur ouest des auditoires, mais marque un décrochement du côté du préau. Cette volonté de marquer des saillies pittoresques s'exprime aussi et surtout dans le

rétablissement de la *Frickthurm* et dans la création d'une nouvelle tour similaire située en « pointe de flèche », en face d'un escalier de style Beaux-Arts en demi-cercle et en prolongement du vaste bureau du Directeur. En élévation, la tentation de « médiévalisation » est encore plus manifeste. En plus de la *Frickthurm* et de la tour du Directeur (dotée ici d'un clocheton avec bulbe), on ajoute une échauquette à l'angle nord-ouest du corps principal. Ces éléments pittoresques sont tous munis de flèches élancées, tout comme les pignons à redents recouverts de petits toits à deux pans. Sur ce dessin, on observe également une uniformisation des percements du premier et du deuxième étage de la façade ouest, où l'on opte pour de vastes baies rectangulaires à meneaux en croix, type absent du bâtiment primitif. On retrouve par ailleurs deux fenêtres similaires, mais sous forme de triplet, l'une au sommet de la tour nord et l'autre dans le mur pignon nord.

Voilà autant d'éléments qui démontrent que les transformations et restaurations projetées sont guidées par une valeur historique fantasmée – le Moyen Âge pittoresque – et bien entendu une valeur d'usage, en témoignent les grands locaux (auditoire, salle de lecture, bibliothèque) prévus le long de la façade orientale. Dans ce projet, la conservation de la substance historique ne semble guère entrer en ligne de compte. On constate que l'annexe planifiée cherche à s'insérer dans l'existant par un souci d'alignement et de symétrie, mais ne suit pas le langage architectural austère et

3 *Vue perspective du projet de transformation et d'extension de l'Ancienne Académie, 1909 (ACV, SB 285/132.8984/3).*



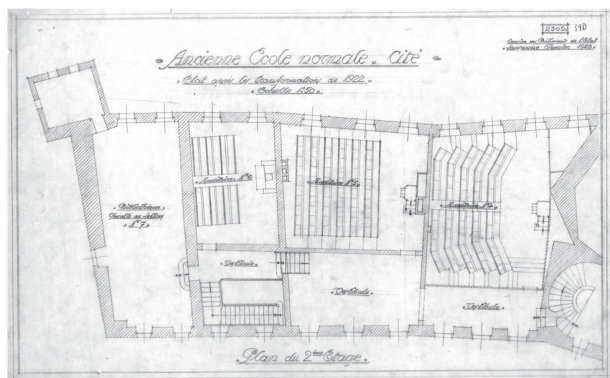
régulier du bâtiment primitif. En 1910, un échange intervient entre l'État et la Ville concernant les bâtiments de la Mercerie et du tribunal de Montbenon, que l'État compte réaffecter à l'Université¹⁴, ce qui suspend l'extension et les transformations prévues. Cette nouvelle donne repousse la restauration et les transformations nécessaires mais moins urgentes du bâtiment bernois, qui ne seront exécutées que dans les années 1920.

RESTAURATION ET TRANSFORMATIONS DE LA CURE DES PROFESSEURS (1921-1923)

À l'instar de l'Ancienne Académie, la cure des professeurs souffre au début du XX^e siècle de vétusté et d'insalubrité («vieille porte», «corridor moussu», «escaliers usés», «planchers troués», «innommable tourelle carrée», «odeur de renfermé»¹⁵), ce qui pousse l'architecte cantonal à restaurer et transformer le bâtiment de fond en comble entre 1921 et 1923, soit la période où sont également lancés les travaux à l'Ancienne Académie. Avant cette intervention, le bâtiment, qui accueillait l'École normale, ne communiquait pas avec l'Ancienne Académie. Sur sa terrasse se

dresse même un «mur infranchissable», «symbole de la séparation non moins infranchissable qui caractérisait alors les études et le régime académique des études et du régime normaliens»¹⁶. En affectant ce bâtiment à l'Université, l'État se doit de lui redonner du lustre et de le raccorder à l'Ancienne Académie afin de satisfaire les besoins nouveaux de l'enseignement supérieur.

Pour ce faire, le Service des bâtiments procède à une réaffectation des salles impliquant divers réaménagements. Au premier étage, les espaces de circulation transversaux entre les salles sont remplacés par des niches. Les ouvertures multiples du mur longitudinal sont murées afin de ne laisser qu'une porte d'accès par salle. Il en va de même pour le deuxième étage qui est doté de trois auditoriums avec bancs et chaire (**fig. 4**). Cette opération de cloisonnement est accompagnée par un réaménagement des espaces de circulation. Le bâtiment est équipé de nouveaux escaliers rampants avec balustrade en fer forgé de style Art déco. Au deuxième étage, on crée un vestibule à l'extrémité nord-est du bâtiment qui donne accès à l'escalier tournant de l'Ancienne Académie (**fig. 4**). Ce premier raccord rudimentaire sera corrigé et amplifié lors des travaux de transformation de la charnière en 1927 qui ouvrira également un passage entre le rez-de-chaussée de l'Ancienne Académie et le premier étage de la cure des professeurs.



4 État après les transformations de 1922 de l'Ancienne École normale, plan du 2^e étage, 1923 (ACV, SB 285/132.8984/4).

Au sein de ce chantier dicté par des impératifs essentiellement utilitaires, deux espaces font l'objet de soins particuliers: la tour des Séminaires et la salle des professeurs. La première, dont «on ne pouvait guère s'approcher», est excavée, «piquetée, réparée, désinfectée, transformée en un réduit au rez-de-chaussée, en locaux aux étages»¹⁷. Sur la façade ouest, on remplace les fenêtres rectangulaires du dernier étage par des baies en plein cintre. On pose aussi un nouveau parement de briques continu correspondant à la hauteur des baies. Dans la salle des professeurs, l'architecte cantonal Eugène Bron procède à des «reconstitutions» afin de redonner du cachet à cette salle tardo-médiévale. Il découvre sur la façade ouest l'encadrement complet d'une fenêtre du XVI^e siècle avec amorces de croisées, ce qui lui permet de reconstituer une baie à la modénature complexe, rectangulaire à l'extérieur, avec embrasure en arc surbaissé à l'intérieur (fig. 5). Cette opération est accompagnée par le percement de plusieurs fenêtres rectangulaires sur la même façade. «Avec quelques débris retrouvés dans le mur», il rétablit également à l'intérieur dans son emplacement primitif «une grande cheminée Renaissance»¹⁸ qui repose sur deux paires de colonnettes gothiques. Ces travaux sont suivis d'une grande campagne de décoration menée par le peintre-restaurateur Ernest Correvon, qui a œuvré entre autres aux chantiers des châteaux Saint-Maire et de Chillon. Le peintre restaure – en y ajoutant probablement sa touche personnelle – le décor végétal de rinceaux parsemé d'animaux «avec infiniment d'ingéniosité et de goût, dans les teintes jaune-ocre, relevées de touches vertes»¹⁹. Il exécute aussi une grande peinture sur la cheminée avec trois médaillons figurant les portraits de Jean Calvin, Charles Secrétan et Auguste Tissot, ainsi qu'un décor dans les embrasures de toutes les fenêtres dans un goût contemporain, proche de l'Art déco.

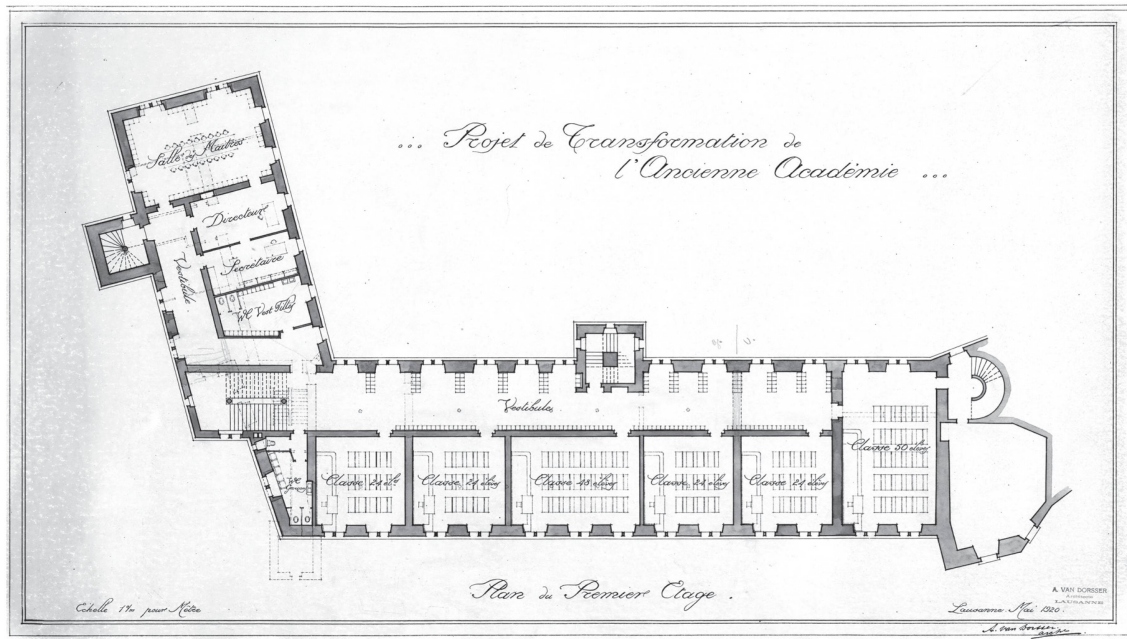


5 La salle des professeurs, [s.d.] (© Musée de l'Élysée, Lausanne, photo Francis de Jongh).

L'intervention de Bron et Correvon à la cure des professeurs illustre une approche ambivalente en termes de restauration. On constate d'une part qu'il y a une préoccupation archéologique à reconstituer des objets à partir de vestiges, aussi menus soient-ils. Ces reconstitutions, au vu du faible matériau à disposition, laissent une grande part d'interprétation et de création à l'architecte et au peintre. D'autre part, les valeurs d'usage et d'art semblent l'emporter sur une préservation globale de la substance historique. En effet, on n'hésite pas par exemple à modifier ou à ajouter des ouvertures. La création d'escaliers et la campagne de décoration globale de style Art déco témoignent surtout de la volonté de rénover le bâtiment au goût et aux besoins du jour.

RESTAURATION ET TRANSFORMATIONS DE L'ANCIENNE ACADEMIE (1922-1927)

Probablement en raison de la guerre, le grand projet de restauration et de transformation de l'Ancienne Académie ne peut se concrétiser qu'en 1920, en parallèle au chantier de la cure des professeurs. Eugène Bron fait appel à l'architecte Adrien Van Dorsser (1866-1957), au départ accompagné de Charles-François Bonjour, afin de dresser de nouveaux plans. Le praticien d'origine hollandaise dispose alors d'une solide expérience à son actif. Lors de sa première association (1900-1908) avec le Lausannois Charles Mauerhofer, avec qui il construit principalement des villas locatives et des immeubles de rapport, l'architecte a l'occasion en 1902-1904 de restaurer et de transformer l'église Saint-François en édifant notamment la



6 *Projet de transformation de l'Ancienne Académie, plan du 1^{er} étage, Adrien Van Dorsser architecte, 1920. Ce projet correspond dans les grandes lignes aux travaux exécutés dans l'aile septentrionale et le corps central (ACV, SB 285/132.8984/6).*

galerie méridionale de style régionaliste²⁰. Par la suite, Van Dorsser mène une carrière faste au cours de la Belle Époque (1908-1920) avec le Lausannois Charles-François Bonjour, déjà cité.

Les plans fournis par Van Dorsser dès 1920 sont dressés selon un programme similaire à ce qui était prévu en 1908-1909, l'extension en moins. Il s'agit de revoir entièrement la distribution des locaux afin de loger convenablement les Gymnases classique et scientifique (réunis sous une même direction en 1923)²¹ dans l'aile septentrionale et l'Université dans le corps principal. Un premier projet de transformation remis dans la seconde moitié de l'année 1921 soulève une controverse. En effet, le député Albert Wellauer dépose une motion dans laquelle il invite le Conseil d'État à faire de nouvelles études de la transformation des façades²². Le sujet de la discorde est le traitement du corps principal où l'on prévoit d'unifier les fenêtres du deuxième étage sur le modèle des larges baies en arc surbaissé percées au XIX^e siècle. Le député souhaite que l'on rétablisse les fenêtres dans leur style primitif, tout comme Van Dorsser, qui « voulait reconstituer un bâtiment qui, dans son ensemble, aurait eu un caractère se rapprochant beaucoup plus de celui de l'époque »²³. L'architecte fournit d'ailleurs une variante dans ce sens²⁴. La réponse à l'interpellation de Wellauer du Conseiller d'État Henri Simon, chef du Département des travaux publics²⁵, témoigne de la pleine conscience des enjeux posés par une restauration auprès des acteurs concernés :

On se trouvait donc en présence de trois alternatives [sic] : ou bien reconstituer une façade complètement avec les fenêtres telles qu'elles sont au premier étage, comme l'a réclamé tout à l'heure M. le député Wellauer ; ou bien, maintenir les neuf fenêtres à cintres surbaissés créées au XIX^e siècle, et remplacer les quatre petites fenêtres créées au XVI^e siècle par quatre fenêtres à cintres surbaissés, ou bien alors reconstituer la façade complètement dans le cadre de l'époque avec des petites fenêtres comme celles qui existent encore.

Le Conseil d'État et les experts techniques se sont prononcés pour la solution intermédiaire. Cette solution a le grand avantage qu'elle coûte moins cher et donne satisfaction aux personnes qui se sont occupées de la question. Cette question de façade, nous dit-on dans un rapport, n'a pas très grande importance depuis la construction de l'édifice de Rumine qui la masque presque entièrement, depuis la place de la Riponne ; mais, je le répète encore une fois, elle a été soumise à des spécialistes qui tous se sont prononcés pour cette façon de procéder²⁶.

On constate donc que la valeur d'usage (davantage de lumière et d'aération), la possibilité de réaliser des économies et l'argument d'autorité des experts l'emportent sur toute préoccupation archéologique, minimisée de surcroît par la faible visibilité des façades. À la suite du décès de Wellauer au cours des travaux en 1923, on annonce vouloir tenir compte de son vœu²⁷, mais ce ne sera finalement pas le cas.

Les travaux conduits par Van Dorsser, qui relèvent majoritairement de la transformation, se déroulent en trois phases entre 1922 et 1927. L'architecte œuvre tout d'abord de 1922 à 1923 à l'aile septentrionale où il réaménage entièrement la distribution des locaux à l'aide d'un couloir longeant la façade nord et un nouveau mur intérieur épais à angle droit (**fig. 6**). Sont ainsi créées à la plupart des étages une grande salle transversale fermant l'aile au nord-est et une grande salle longitudinale donnant sur la façade sud. Ce nouveau schéma distributif est complété par la construction d'un grand escalier à volées droites entre le corps principal et l'aile septentrionale. La création de cet escalier, dont les planchers et les arcs sont exécutés en béton armé, a pour conséquence d'élargir l'extrémité nord du bâtiment en empiétant sur le mur pignon. Les façades subissent de très lourdes modifications impliquant de nouveaux percements (majoritaires) et le remplacement de la plupart des encadrements avec de la pierre artificielle (**fig. 7**). Les nouvelles ouvertures sont principalement des fenêtres jumelées agencées dans un souci de régularité et de symétrie.

Dans un deuxième temps, de 1924 à 1925, Van Dorsser transforme le corps principal en réaménageant entièrement les espaces afin de créer des auditories le long de la façade ouest (**fig. 6**). Cette opération implique la destruction à chaque étage de la moitié orientale des murs transversaux et la construction d'un mur longitudinal. L'espace ainsi libéré permet de créer un vaste vestibule le long de la façade est, décoré par Ernest Correvon²⁸. À la manière de l'aile septentrionale, de nombreuses maçonneries sont remplacées par de la pierre artificielle, plus économique que de la vraie pierre²⁹: les encadrements des fenêtres à tous les étages, les encadrements et certaines pierres d'angle de la tour de l'horloge, et enfin un nombre non négligeable de pierres des façades, ce qui donne aux surfaces un aspect disparate.

En dernier lieu, en 1927, l'architecte œuvre à la restauration (désignée comme telle sur trois plans)³⁰ de la « charnière » de liaison entre l'Ancienne Académie et la cure des professeurs, en collaboration avec le Service des bâtiments qui avait déjà dessiné un nouvel escalier tournant l'année précédente³¹. Cette opération est celle qui a le plus d'impact visuel sur la silhouette du bâtiment. En effet, elle implique d'une part le rétablissement du pignon à redents sur le modèle de celui qui a persisté au nord (**fig. 8**); la toiture est complétée à cet endroit afin de former un volume homogène pour le corps principal. D'autre part, cette phase de travaux voit la correction de l'angle du mur de l'auditorium et la reconstitution de la *Frickthurm* démolie un siècle auparavant. En conservant la plupart des maçonneries existantes, l'architecte reconstitue un étage pour la tour, percé de deux petites ouvertures et sommé d'une toiture

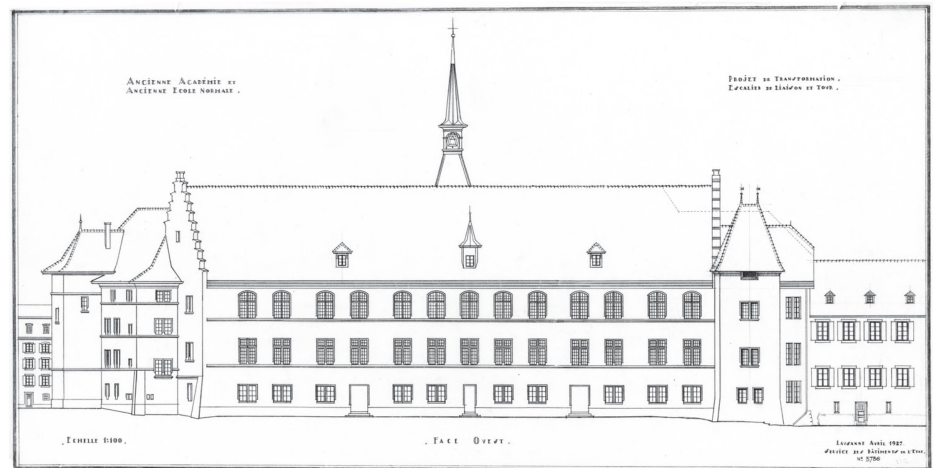


7 Façade sud de l'aile septentrionale de l'Ancienne Académie avec nouveaux percements, Adrien van Dorsser architecte, 1922 (ACV, SB 285/132.8984/5).

élancée similaire à celle visible sur le plan Buttet de 1638. On notera que cette reconstitution n'est pas exécutée en appareil de molasse, mais en maçonnerie crépie, sans doute par esprit d'économie, qui a également motivé le traitement des baies en arc surbaissé des façades. À l'intérieur, la charnière en tant que telle est aménagée afin d'accueillir le nouvel escalier tournant. Au rez-de-chaussée, le mur de refend sud du corps principal est percé afin de créer un large passage. À l'entresol, le mur qui suivait le tracé de l'ancien escalier est abattu pour créer une liaison avec le premier étage de la cure des professeurs. Une volée d'escaliers droits est établie afin d'assurer une circulation optimale entre les deux bâtiments.

Les travaux réalisés par Van Dorsser, d'une ampleur considérable, témoignent d'un moment pivot dans l'histoire de la restauration. La volonté de l'architecte et du député Wellauer d'unifier les baies du corps principal d'après les fenêtres primitives montre que l'on souhaite restaurer un état supposé d'origine. Cependant, des considérations pratiques contrecarrent ce souhait et justifient la création d'un état qui n'a jamais existé. Cet embryon de déontologie patrimoniale ne doit pas occulter l'absence quasi-totale de volonté de préserver la substance historique. En effet, on n'hésite pas à abattre et à reconstruire des murs, et à bouleverser intégralement les percements, pour autant que cela n'altère pas la silhouette générale du bâtiment. Cela semble être la seule préoccupation des autorités politiques en termes de conservation et de restauration, en témoigne le commentaire d'un député: « Le vénérable édifice [...]

8 *Projet de transformation de l'escalier de liaison et de la tour, façade ouest, 1927 (ACV, SB 285/132.8984/6).*



n'a pas été modifié ni dans sa silhouette, ni dans sa façade; les architectes ont su lui conserver son cachet primitif aimé des vieux Lausannois³². Un journaliste remarque également que le bâtiment a été transformé «tout en conservant, améliorée, sa façade chère aux vieux Lausannois.»³³ Dans cette optique, qui semble représenter l'opinion dominante (même chez les spécialistes!), les valeurs historique (l'état initial du monument)³⁴ et d'ancienneté (les marques de son âge) n'entrent que très peu en ligne de compte.

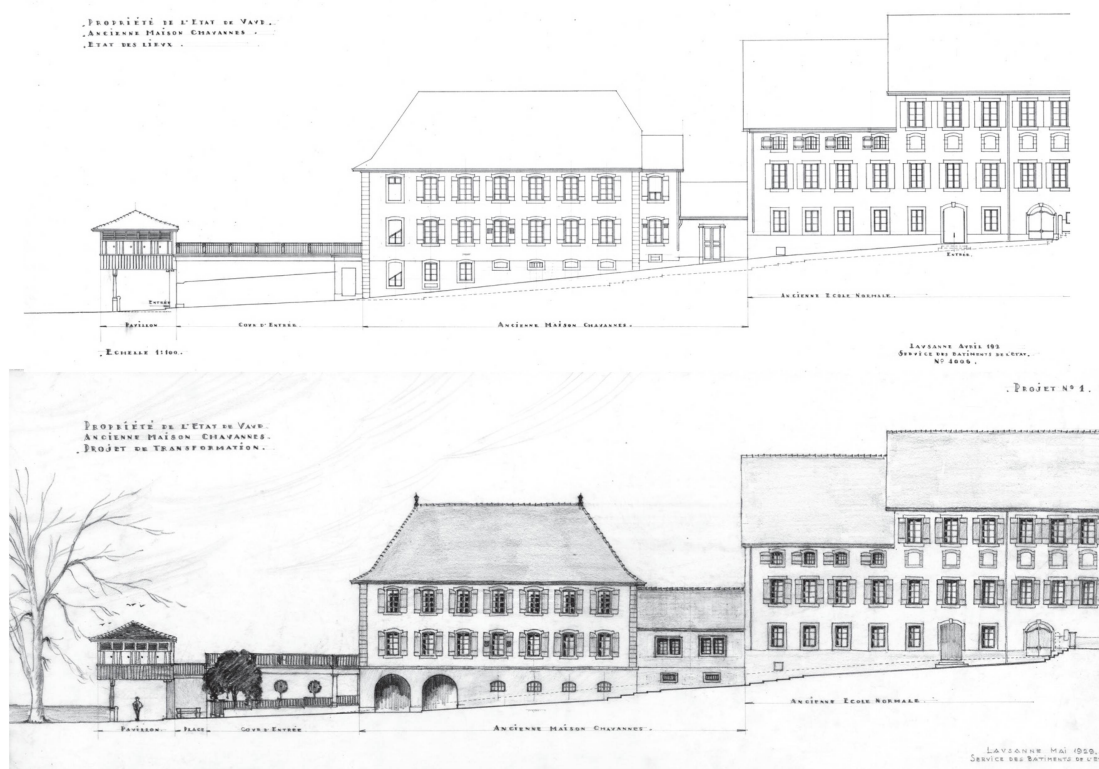
RESTAURATION ET TRANSFORMATIONS DE LA MAISON CURTAT (1931-1933)

En 1929, alors que les travaux de restauration et de transformation de l'Ancienne Académie ont été achevés, la propriétaire de la maison Curtat, Hélène Chavannes-Bugnion³⁵, décède, laissant derrière elle un bâtiment objet d'inquiétudes et de convoitises³⁶. L'État, qui doit faire face à des besoins en constante augmentation pour loger son Université, s'intéresse naturellement à acquérir le bâtiment, et ce pour plusieurs motifs. En premier lieu, il est enjoint par les défenseurs du patrimoine à préserver cette maison et ses annexes qui «présentent une valeur esthétique considérable par le fait du voisinage immédiat de la Cathédrale»³⁷. Plus que n'importe quel autre, ce bâtiment est identifié par les défenseurs du patrimoine et la commission compétente du Grand Conseil, comme «une partie extrêmement importante d'un ensemble architectural» et «le dernier chaînon de ce beau groupe de bâtiments: Ancienne Académie et ancienne École normale»³⁸. L'achat se motive donc par la nécessité «de sauvegarder le caractère architectural de la Cité»³⁹, mission que l'État s'efforce d'accomplir au moyen de son «projet d'ensemble de restauration de l'ancienne Cité»⁴⁰. Outre ces

préoccupations patrimoniales, l'État profiterait largement de cette acquisition, qui lui permettrait de loger certaines Facultés, d'accueillir au rez-de-chaussée un musée historique et archéologique de la Cathédrale et enfin d'élargir la rue trop étroite à cet endroit⁴¹.

À la suite de l'acquisition de la maison la même année, le Service des bâtiments s'emploie à dresser des plans de restauration et de transformation en veillant au «maintien de la silhouette actuelle»⁴² de l'édifice et en s'efforçant de compléter «l'harmonie architecturale si heureusement réalisée dans ce quartier de la Cité»⁴³. En effet, l'enjeu consiste ici à rendre homogène une chaîne de bâtiments – tant d'un point de vue visuel que structurel (circulation interne) – qui ne l'est pas en raison de la présence d'annexes hétérogènes (fig. 9). Pour ce faire, plusieurs variantes sont projetées, dont une qui consisterait à prolonger la maison Curtat de trois travées (sur l'emplacement des annexes au nord) jusqu'à la cure des professeurs. Cependant, c'est une solution plus économique qui l'emporte. On opte finalement pour «une construction plus basse [respectant] le cachet particulier de chaque bâtiment»⁴⁴. Ce bâtiment de liaison très sobre, prévu d'abord avec fenêtres à meneaux (fig. 10), est exécuté en définitive selon le schéma de percements de la cure des professeurs. Au sud-ouest, on reconstruit une annexe existante dans des proportions plus réduites et on ajoute un «couvert», une pièce allongée ouverte sur le jardin au nord par une «loggia» portée par deux piliers en béton armé⁴⁵. Le couvert communique avec l'annexe via un escalier préexistant et avec le pavillon Levade grâce à une nouvelle passerelle.

En ce qui concerne le bâtiment principal, plusieurs transformations sont apportées, à commencer par la correction de la toiture au nord afin de former un volume symétrique. On perce en outre deux arcades «sans style» à l'angle sud-est, servant à la fois de porche d'entrée et d'espace de circulation. Cette transformation permet comme prévu de



9-10 *État des lieux de l'ancienne maison Chavannes, façade est, et projet n° 1 de transformation, 1929 (ACV, SB 285/132.8982/1).*

corriger et d'élargir la courbe de la rue à cet endroit. À l'intérieur, on transforme les pièces en salles de cours et de réunion et on aménage une vaste bibliothèque avec escalier à vis dans le bâtiment de liaison⁴⁶. Par la même occasion, on réaménage entièrement les espaces de circulation avec de nouveaux escaliers afin de « permettre des communications intérieures faciles entre les différents bâtiments »⁴⁷, résultat rendu possible grâce au percement du mur mitoyen de la cure des professeurs.

Les travaux effectués à la maison Curtat illustrent deux objectifs interdépendants poursuivis par l'État. Il s'agit d'une part de maintenir une silhouette et un ensemble pittoresque identifié comme tel. D'autre part, les travaux visent à améliorer cet ensemble afin de former « un tout homogène »⁴⁸ et ainsi « compléter l'harmonie architecturale »⁴⁹ d'un quartier de la Cité. Cet objectif est atteint en intercalant un bâtiment de liaison « invisible » calqué sur un édifice adjacent. Contrairement à l'annexe de la maison Leresche (en face) qui nuit à l'édifice initial en l'imitant trop fidèlement et en brisant sa façade tripartite⁵⁰, le bâtiment de liaison remplit sa mission et n'empiète pas sur les constructions qu'il relie. À l'instar du chantier de l'Ancienne Académie, la préservation de la substance historique n'entre pas en ligne de compte dans cette opération d'homogénéisation esthétique.

CONCLUSION

Les travaux exécutés par le Service des bâtiments de l'État sur les édifices académiques de la Cité durant les années 1920 à 1930 mettent en lumière quelques tendances notables. Tout d'abord, on remarque que les travaux sont guidés par un plan d'ensemble qui vise à conserver, restaurer, voire améliorer la silhouette et le « cachet primitif »⁵¹ d'un groupe de bâtiments, tout en les raccordant de manière fluide et homogène. Souvent utilisé par différents acteurs, le terme de restauration est passablement flou et ambigu, et n'a pas d'implications strictes. Même si l'on a conscience de ce que devrait être une « bonne » restauration – on pense au cas des baies de l'Ancienne Académie – on y renonce pour motifs d'économie et de praticité. Fort de cette posture, on comprend que la valeur historique du monument, à savoir son état initial⁵², n'entre que très peu en ligne de compte dans l'équation. On notera en dernier lieu que les architectes n'hésitent pas à employer du béton armé lors des transformations, de manière dissimulée, « afin de ne pas altérer l'aspect et le caractère de l'édifice à restaurer »⁵³ comme le préconise la Charte d'Athènes.

NOTES

- ¹ Voir *supra*, Eloi CONTESSÉ et Tamara ROBBIANI, «L'État bâtisseur. Valorisation des dossiers de plans de l'ancien Service des bâtiments de l'État de Vaud» in *MVD* 9, 2019, pp. 45-55.
- ² BGC, séance du 25 juin 1917.
- ³ Marcel GRANDJEAN, *La Ville de Lausanne: Édifices publics (II), quartiers et édifices privés de la ville ancienne*, Bâle 1979 (MAH Vaud III), pp. 19-32. Voir aussi: Brigitte PRADERVAND-AMIET, *L'Ancienne Académie de Lausanne: innovation et tradition dans l'architecture scolaire du XVI^e siècle*, Lausanne 1987; Karine CROUSAZ, *L'Académie de Lausanne entre Humanisme et Réforme (ca. 1537-1560)*, thèse de doctorat, Université de Lausanne 2010.
- ⁴ MAH Vaud III, p. 19.
- ⁵ *Ibid.*, pp. 130-132.
- ⁶ *TdL*, 25 avril 1923, p. 6.
- ⁷ MAH Vaud III, pp. 133-134.
- ⁸ ACV, SB 285/132.8984/1 Lausanne, rue Cité-Devant 1-7, Ancienne Académie et ancienne École normale (actuel Gymnase de la Cité), dossier administratif «Transformation de l'ancienne Université / Programmes, Rapports, pièces diverses / Monsieur J. Simon Architecte», 1904-1907.
- ⁹ BGC, séance du 31 août 1908.
- ¹⁰ *Nouvelliste Vaudois*, 20 août 1906, p. 1.
- ¹¹ Sous le titre «Aurait-on jamais cru d'un printemps à l'autre, on pût ainsi changer!», datée du 30 avril 1907 (ACV, K IX/1218/78/A). Au sujet des interventions de l'Association du Vieux-Lausanne, voir: Roshanak HADDADI, *Les Restaurations et les Rénovations de la Cité de Lausanne au XX^e siècle*, mémoire de maîtrise, Université de Lausanne 2017, pp. 4-16.
- ¹² ACV, K IX/1218/78/A.
- ¹³ HADDADI 2017 (cf. note 11), p. 7.
- ¹⁴ BGC, séance du 15 mai 1911.
- ¹⁵ *TdL*, 25 avril 1923, p. 6.
- ¹⁶ *Ibid.*
- ¹⁷ *Ibid.*
- ¹⁸ *Ibid.*
- ¹⁹ *Ibid.*
- ²⁰ Guillaume CURCHOD, *Charles-François Bonjour (1870-1961): un architecte régionaliste et son bureau lausannois à la Belle Époque*, mémoire de maîtrise, Université de Lausanne 2016, pp. 24-25.
- ²¹ BGC, séance du 27 août 1923.
- ²² BGC, séance du 21 novembre 1921.
- ²³ *Ibid.*
- ²⁴ ACV, SB 285/132.8984/5, Projet de transformation de la façade est – variante, Adrien Van Dorsser architecte, septembre 1921.
- ²⁵ *TdL*, 7 juin 1925, p. 6.
- ²⁶ BGC, séance du 21 novembre 1921.
- ²⁷ BGC, séance du 27 août 1923.
- ²⁸ *TdL*, 7 juin 1925, p. 6.
- ²⁹ ACV, K IX 1218/210 A, Lettre du Services des bâtiments au Conseil d'État du 18 janvier 1924: «[...] il ne sera fait emploi que de pierre artificielle et non de pierre naturelle qui revient beaucoup trop cher».
- ³⁰ ACV, SB 285/132.8984/6, Restauration de l'Ancienne Académie et de la charnière: plans du rez-de-chaussée, premier et deuxième étages, Adrien Van Dorsser architecte, juillet 1927.
- ³¹ ACV, SB 285/132.8984/4.
- ³² BGC, Séance du 31 août 1925.
- ³³ *TdL*, 7 juin 1925, p. 6.
- ³⁴ Aloïs RIEGL, *Le culte moderne des monuments: son essence et sa genèse*, Paris 1984 (1903).
- ³⁵ *Indicateur vaudois*, 1925, p. 102.
- ³⁶ BGC, séance du 18 février 1929.
- ³⁷ *Ibid.*
- ³⁸ *Ibid.*
- ³⁹ *Ibid.*
- ⁴⁰ BGC, séance du 21 août 1933.
- ⁴¹ BGC, séance du 18 février 1929.
- ⁴² *Ibid.*
- ⁴³ BGC, séance du 18 novembre 1931.
- ⁴⁴ *Ibid.*
- ⁴⁵ ACV, SB 285/132.8982/1.
- ⁴⁶ ACV, SB 285/132.8982/2.
- ⁴⁷ BGC, séance du 18 novembre 1931.
- ⁴⁸ *Ibid.*
- ⁴⁹ *Ibid.*
- ⁵⁰ HADDADI 2017 (cf. note 11), pp. 15-16.
- ⁵¹ BGC, séance du 31 août 1925.
- ⁵² RIEGL 1984 (cf. note 34).
- ⁵³ *La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques*, 1931: «IV. – Les matériaux de restauration» (consultée sur icomos.org).